

LE 28 AVRIL, ENCORE PLUS NOMBREUX, EN GRÈVE ET DANS LA RUE, POUR LE RETRAIT DU PROJET DE LOI EL KHOMRI !

Partout les luttes sociales s'intensifient, les assemblées générales permanentes sur les places publiques des grandes villes deviennent légion, mais le gouvernement, même s'il cède en partie sur de « vieilles » revendications des organisations de Jeunesse, ne renon toujours pas à son projet de loi.

Le président Hollande dans son intervention télévisée bombe le torse et le confirme « il n'est pas question de retirer le projet de loi ». Pour cause, la partie qui se joue est fondamentale, la classe qui l'emportera, déterminera, pour longtemps, les règles du nouvel ordre social. Le patronat l'a bien compris, il tente d'étouffer tout début de mobilisations, d'éteindre toute étincelle de revendications. Pour ce faire, il emploie les grands moyens et plus que jamais la répression syndicale.

Après le licenciement de nos 4 camarades de Decaux, c'est au tour de notre camarade Jamel de Vélib, nouveau délégué syndical d'être dans le viseur du DRH du groupe Decaux, comme notre camarade d'Emin Leydier. Et la liste s'allonge à vitesse grand V dans la même semaine José et Thomas à Clear Channel, Jamel à Roto France, Laurent à Normandie-Roto,... Les patrons veulent taper vite et fort, tant l'enjeu est important.

La nature de la contestation sociale actuelle n'échappe à personne, elle dépasse largement la seule revendication du retrait de la loi « Travail ».

Pêle-mêle toutes les revendications sociales s'expriment, ici la classe des scolaires qui se fait à même la rue pour dénoncer le manque d'enseignants, là



des salariés sont en grève pour obtenir des augmentations de salaire, là encore des agriculteurs ferment un rond-point réclamant la juste rémunération de leur labeur, des intermittents du spectacle mènent débats avec les spectateurs venus voir une représentation, des personnels soignants font grève pour l'amélioration de leur condition de travail et sont soutenus par les patients, là également des agoras à ciel ouvert osent repenser la société et travaillent à la changer, etc.

Cette effervescence sociale tous azimuts affole patronat et tenants du pouvoir ! Si pour leur malheur et le bonheur des 99% restant de la population, nous réussissons à faire converger nos luttes et nos combats sociaux, il en sera terminé de leur système ou du moins

Cette effervescence sociale tous azimuts affole patronat et tenants du pouvoir !

de la répartition des richesses créées par les travailleurs sera beaucoup moins favorable aux propriétaires lucratifs.

Le 28 avril c'est bien cela qu'il nous faut gagner en faisant croître fortement le nombre de salariés en grève et dans les rues. Il ne suffit pas de déclamer à tue-tête « grève générale » ou comme Solidaire « grève nationale interprofessionnelle » pour que cela devienne réalité. Faisons en sorte que, le 28 avril prochain, dans toutes les entreprises où les syndicats de la Filpac sont implantés, les grilles en soient fermées ou tout au moins que le plus grand nombre de salarié-e-s y soient en grève.

Dans toutes les entreprises, la période est à la revendication et à l'exigence sociale: augmentation des salaires, améliorations des conditions de travail, transformation des contrats précaires en CDI, diminution du temps de travail, etc. Rien ne doit nous échapper, la moindre revendication doit >>>

>>> être portée par le collectif syndical et salarié. Profitons de cette semaine pour faire le tour des services, des ateliers, organisons des assemblées générales pour décider des actions à mettre en place pour obtenir la satisfaction de nos revendications et prendre les dispositions pour être encore plus nombreux le 28 avril.

Utilisons nos heures de délégations restantes, notre temps disponible pour aller à la rencontre des privé-e-s d'emplois devant les agences pôles emplois, à la rencontre des salariés inorganisés syndicalement de nos professions, à la rencontre de celles et ceux qui travaillent dans les TPE, les commerces, à la rencontre de nos jeunes qui galèrent et dont certains errent dans les murs de nos cités. La CGT doit être visible partout puisqu'elle est rendue invisible dans les médias des possédants.

Et comme le tour des places et des villes n'est plus suffisant pour nous faire entendre, réfléchissons avec nos camarades des syndicats CGT alentours et toutes celles et ceux qui veulent nous rejoindre à des initiatives de luttes originales, visibles, populaires. Dans la période, la tâche de notre syndicalisme est plus que jamais d'opérer cette double mission que la Filpac s'est fixée à son dernier congrès: mettre en oeuvre un syndicalisme de transformation sociale en partant des revendications immédiates des salarié-e-s et dans le même temps travailler à faire jaillir une autre société que celle du capital mondialisé.

Après le retrait du projet de loi sur la déchéance de nationalité, de la constitutionnalisation de l'état d'urgence et les premières avancées pour les jeunes, le retrait du projet El Khomri est à portée de main.

Profitons de cette dynamique pour arracher de plus grandes conquêtes sociales, comme les 32h et un nouveau droit social. N'osons pas seulement le rêver, mais réalisons ensemble ce nouveau paradigme social excluant le licenciement, les inégalités, la précarité et instaurant la justice sociale comme valeur universelle fondatrice de notre Société.

Alors relevons enfin la tête. Tous ensemble, imbattables car unis et solidaires, osons penser et construire notre futur ! •

Le SEPM dénonce les conventions cadres de la branche

Le mercredi 6 avril 2016, le SEPM (Syndicat des Editeurs de la Presse Magazine) a dénoncé les conventions cadres et employées de la branche.

Le SEPM tente d'expliquer cette dénonciation en mettant en avant le marché qui rencontre des difficultés, les baisses récurrentes des résultats, etc. Comparant le peu d'acquis sociaux des salarié-e-s de la Presse Magazine au néant de la pseudo-convention Syntech. Les directions de nos groupes n'ont qu'une obsession nous aligner, voire s'ils le peuvent être encore moins-disant que leurs homologues du Syntech. Le SEPM dénonce donc les conventions collectives des employés et des cadres de la presse magazine et souhaite pouvoir renégocier les articles suivants :

- l'article 1, le champ d'application
- l'article 7, la période d'essai
- l'article 10, le remplacement
- l'article 25, les indemnités de licenciement
- l'article 26, l'indemnité de départ à la retraite
- l'article 27, l'indemnité de mise à la retraite.

Une telle dénonciation, sans aucune discussion préalable est un déni de dialogue social, de démocratie tout simplement.

Derrière une telle dénonciation, il y a surtout de grands groupes, Lagardère en tête, qui sont sur des logiques financières qui font fi du produit, du métier et de la qualité du titre. Des groupes dont la seule logique est comptable, la remontée des chiffres en fin de mois, au mépris du lecteur et du titre que des femmes et des hommes ont à cœur de fabriquer. Vouloir revoir l'ensemble des indemnités de licenciement et de départ à la retraite n'est pas un signe d'espoir pour l'ensemble de la profession. Pire, ces conventions fraîchement renégociées étaient le résultat d'un compromis entre les employeurs et les organisations syndicales de salariés,

issu de la fusion entre les anciennes conventions de la presse magazine d'opinion, SPPMO et le SPMI, presse magazine d'information.

Une telle dénonciation, sans aucune discussion préalable est un déni de dialogue social, de démocratie tout simplement.

Dans un contexte où le gouvernement avec le projet de loi El Khomri cherche lui aussi à inverser la hiérarchie des normes, c'est permettre à un accord d'entreprise et/ou de branche d'être moins favorable que le code du travail. En un mot, un code du travail par entreprise qui sera fonction du rapport de force syndical.

Il est urgent de se rassembler pour empêcher ce nouveau mauvais coup et pour obtenir de nouveaux droits dans les entreprises et d'avoir un code du travail et des conventions collectives dignes de 21^e siècle pour proposer à la presse magazine une autre logique que le tout financier et sortir ainsi de la crise et de la précarité.

Cela passe par l'emploi qualifié et la reconnaissance des qualifications, le respect des statuts et des conventions collectives, l'amélioration des conditions

de travail, les augmentations de salaire, garants d'une presse de qualité.

Nous organiserons dans les prochaines semaines des assemblées générales dans le plus grand nombre d'entreprises pour faire non seulement un état complet de cette dénonciation mais surtout pour élaborer ensemble les droits nouveaux de véritables conventions collectives en Presse Magazine. •

ÉDITION

Débats et échanges chez les camarades du groupe Eeditis autour du livre



Les camarades du groupe Éditis (qui vient de racheter Volumen/Loglibris) se sont réunis le vendredi 25 mars dernier à la Fédération pour échanger et débattre autour des questions de concentration de la distribution et de l'édition du livre.

Les directions d'entreprises mettent en œuvre des politiques de regroupement et de synergies, synonymes trop souvent pour les salariés de risques sur l'emploi et pour les entreprises d'un sous investissement chronique.

Cela a permis de faire le point sur les nouvelles obligations en termes de d'instances représentatives du personnel (IRP) et plus largement sur l'impact de l'organisation syndicale au niveau des entreprises et du groupe.

A été abordé le projet de loi de la ministre du Travail Myriam El khomri, concernant le temps de travail et la réforme du code du travail.

Car l'inversion de la hiérarchie des normes et la dérèglementation du temps de travail, avec notamment les forfaits-jours, est un danger réel pour l'ensemble des salariés. Des entreprises, comme à la SOGEDIF, ont déjà tenté de revenir sur les accords de RTT.

Au niveau du projet de loi El Khomri, si les 35 heures ne vont pas être touchées sur le principe, il y aura de nombreuses dérogations qui vont faire de grosses entailles dans la durée hebdomadaire du temps de travail.

Il y a aussi l'élargissement des forfaits-jours en totale contradiction avec la

Le forfait-jour est un véritable cheval de Troie pour augmenter le temps de travail et déclasser les salariés.

jurisprudence européenne en la matière. Les différentes interventions ont démontré l'utilité de se renforcer au niveau de chaque entreprise. Mais cela commence déjà avec des échanges plus réguliers, formalisés par des réunions de coordination de la Cgt au niveau du groupe. L'idée est avancée de mettre en place une gazette au niveau du groupe pour aider à la syndicalisation dans les entreprises. Quelques pistes concrètes dans un groupe qui grandit mais dont le salariat est très éclaté, entre la distribution et les maisons d'édition, entre les forces de vente et les sièges sociaux, etc. Tout le monde est ressorti de cette réunion avec la volonté de donner à la Cgt un nouvel élan !

Forfaits-jours

Dans l'édition, de plus en plus de forfaits-jours sont négociés dans les entreprises. Par manque de connaissance et d'encadrement des forfaits-jours, tout et n'importe quoi est souvent signé. Pourtant, le forfait-jour est un véritable cheval de Troie pour augmenter le temps de travail et déclasser les salariés. Avec la notion de cadre autonome cela devient « open-bar » à la flexibilité et aux horaires à rallonge ! Nous avons même constaté dans certains accords que cette notion de cadre autonome s'applique à des techniciens et/ou agents de maîtrise... Et après ce seront les employés... Pour la Cgt le forfait-jour doit s'appliquer uniquement à des cadres dirigeants. À des cadres qui ont une totale autonomie sur leur emploi du temps et leurs congés.

Au nom de cette autonomie, les employeurs ne veulent plus compter le temps en heures mais en jours. Trop fort ! Le forfait-jour doit être mieux encadré en termes de jours travaillés et possibilité de mettre des horaires pour éviter le burn-out... Il doit y avoir une compensation financière pour cette augmentation du temps de travail.

La législation française, qui est très

en retrait en termes de progrès social, veut que le repos entre deux journées consécutives de travail soit de 11 heures. Cela signifie donc que le salarié peut travailler 13 heures par jour sur 6 jours donc 78 heures au total...

Calculez... si votre salaire, celui de votre contrat pour une qualification donnée et un temps (normalement de 35 heures pour tout le monde, même les cadres) est de 3000 €, si vous n'avez aucune compensation cela ramène votre salaire à moins de 1500€... Cela fait réfléchir, non ?!

Besoin d'aller plus loin : www.ufict-lc-cgt.fr article forfait-jours

PRESSE EN RÉGION : MASSACRE SUR L'EMPLOI

Les jours passent et se ressemblent dans la presse régionale où les plans divers et variés de destruction d'emplois se poursuivent. Le numérique entraînant mécaniquement et naturellement une baisse des tirages (le Darwinisme technologique de l'économie libérale ...) en serait la cause naturelle irrémédiable, selon les patrons de presse. Plus c'est gros plus ça passe ! Ce sont bien évidemment les opérations de fusions, acquisitions et concentrations qui sont en règle générale les causes de ces licenciements.



le peu de cas que faisaient les éditeurs des besoins de formation des salariés pour les maintenir dans l'emploi, dans des groupes de presse en perpétuelle mutation. Au grand désarroi des salariés, de notre organisation syndicale et de l'État à peine 20 % des sommes allouées ont été utilisées et ont été l'apanage de quelques titres.

La presse du Sud, la presse normande sont dans la tourmente, sans compter les opérations capitalistiques en cours qui pourraient bien voir apparaître de nouveaux périmètres de groupes. Ainsi la *Voix du Nord* vient de vendre son siège historique, officiellement pour désendetter le groupe, officieusement pour envisager des acquisitions incessamment sous peu. On peut ajouter les rumeurs les plus folles portant sur un dépeçage du groupe dirigé par le Crédit Mutuel.

Les ravages sur l'emploi ne sont pas d'hier. Les fermetures d'imprimerie (Est Bourgogne Média, celle du *Républicain Lorrain* programmée pour 2017, etc.), les PDV, les ruptures conventionnelles sont le lot des salariés de la presse. On pourrait ajouter à ce tableau une précarité de plus en plus exacerbée dans nos professions, en particulier dans les secteurs éditoriaux. En un mot rien d'inéluctable, les groupes financiers à la tête des groupes de Presse mènent la même stratégie de gestion catastrophique que dans les autres secteurs de l'économie, celle du profit maximum au détriment de la qualité de service, en l'occurrence de l'information.

Ce sont les raisons pour lesquelles, la Filpac-CGT revendique une loi pour l'information garante du pluralisme, des emplois et des qualifications des salariés de la Presse. Dans ce cadre, la Filpac demande aux éditeurs et aux pouvoirs publics d'ouvrir rapidement une négociation tripartite autour du traitement de l'emploi pour l'ensemble des salariés, toutes catégories confondues, mais aussi un plan stratégique des moyens industriels du secteur, tout comme une autre orientation des aides à la Presse tant pour éviter leur détournement actuel que pour les orienter vers un véritable développement des titres. Plutôt que d'assister passivement ou de négocier reculs sociaux sur reculs sociaux, pertes d'emplois sur pertes d'emplois, la Filpac exige systématiquement l'obtention de cette négociation jusqu'à lors refusée par nombre d'éditeurs et l'État. L'expérience malheureuse de la GPEC de branche financée par un EDEC (Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences) où l'État avait mis sur la table 10 M€, a prouvé

Pour la Filpac-CGT, la formation professionnelle est indissociable de la politique de l'emploi. Notre organisation syndicale continue à faire pression sur les

La Filpac-CGT revendique une loi pour l'information garante du pluralisme, des emplois et des qualifications des salariés de la Presse.

syndicats patronaux pour que la négociation sur la formation professionnelle s'intègre dans une discussion beaucoup plus large concernant l'emploi, les qualifications et l'avenir des titres. À partir des résultats de la représentativité fournie par la Direction Générale du Travail (DGT) en 2013, valable jusqu'en 2017, la CGT atteint 55 % des suffrages exprimés dans les branches concernées. Sur demande des organisations patronales, la DGT a fait exception à la règle en modifiant le mode de calcul pour évaluer le poids des organisations syndicales de la profession. Juste au moment où la CGT faisait opposition à l'accord sur la formation professionnelle en PQR-PQD-PHR ! Oh miracle, les nouvelles modalités de calcul font perdre à la CGT 10 points de représentativité et donc la place sous la barre des 50% ! Quel hasard !

Pour terminer, la Filpac-CGT tient à rappeler que la négociation sur la formation professionnelle en PQR-PQD-PHR est la conséquence de l'Accord National Interprofessionnel signé en 2014 par l'ensemble des organisations syndicales, sauf la CGT, qui a engendré une baisse d'1/3 des fonds affectés à la formation professionnelle. L'accord PQR-PQD-PHR ne fait que pallier en partie cette coupe budgétaire.

Courant mai, les équipes syndicales de presse en région se réuniront pour débattre en particulier de ce sujet mais surtout des actions et initiatives à envisager pour contraindre pouvoirs publics et éditeurs à se mettre autour de la table des négociations sur l'emploi et l'avenir de nos professions. Quant aux « attaques » menées contre notre organisation syndicale, certains seraient bien inspirés de méditer cette phrase pleine de bon sens : « *quand les syndicats ne se serrent plus la main, les patrons se les frottent* »... (Bernard Thibault). •

FRAUDE INTERNATIONALE

La réponse de l'Europe aux Panama Papers? Un nouveau droit à l'opacité pour les multinationales

Le parlement européen a adopté le jeudi 14 avril, la directive sur le secret des affaires.

Cette directive, censée protéger les entreprises contre l'espionnage industriel, a été élaborée en toute opacité par la commission européenne, à la demande et avec l'aide considérable de quelques multinationales françaises et américaines². Elle introduit une nouvelle définition, le secret des affaires, aux contours tellement larges que toute information interne à l'entreprise peut potentiellement en faire partie.

Surtout, la directive permet aux entreprises de poursuivre tous ceux, journalistes, syndicalistes, lanceurs d'alertes ou salariés utilisant leurs informations acquises sur leur lieu de travail, qui révéleraient un secret d'affaire. Les exceptions supposées protéger les libertés sont très insuffisantes : leur adaptation en droit national variera en fonction des Etats, et il reviendra au juge de faire la part des choses entre la protection de ces libertés d'une part, et la défense des intérêts économiques d'autre part.

La charge de la preuve est inversée : les entreprises devront seulement prouver qu'elles n'ont pas autorisé l'obtention, l'usage ou la publication du secret d'affaire concerné tandis que les citoyens devront démontrer au juge qu'ils ont agi de façon compatible avec une des exceptions prévues. La simple perspective des poursuites sera une intimidation permanente pour tous les enquêteurs ou lanceurs d'alerte potentiels, sans parler de l'effet au quotidien sur la mobilité des salariés et de la possibilité d'accéder à des informations d'intérêt général sur la toxicité des produits sur le marché.

Plus de 270 000 citoyens avaient pourtant appelé les eurodéputés à rejeter cette directive en deux semaines

Les eurodéputés n'ont pas compris les enjeux et les dangers du texte qui leur était soumis.

dans une pétition³, ainsi qu'une coalition européenne de 54 ONG et organisations syndicales.

Au lendemain de l'affaire Panama Papers, et à la veille du procès d'Antoine Deltour et d'Edouard Perrin au Luxembourg, c'est un texte protégeant les lanceurs d'alertes et imposant la transparence aux multinationales que le parlement européen aurait dû adopter. Au contraire, avec cette directive, le parlement européen a l'inconscience de créer un nouveau droit à l'opacité pour les multinationales et fragilise encore les contre-pouvoirs.

Manifestement, les eurodéputés n'ont pas compris les enjeux et les dangers du texte qui leur était soumis. Ce vote, intervenu au pas de charge le lendemain d'un débat expédié en moins d'une heure dans un hémicycle quasi vide, interroge le fonctionnement démocratique de l'Europe et la capacité de ses institutions à défendre l'intérêt général. C'est un triste jour pour ce qu'on pouvait encore espérer de la démocratie européenne. Il y a urgence à ce que les citoyens européens reprennent le pouvoir qui leur est confisqué. Gageons que si ces institutions européennes-là ne les défendent pas, ils leur reprendront bientôt cette prérogative. Ce vote fait reculer les libertés mais notre combat ne s'arrête pas.

Nous continuerons à mener campagne à tous les niveaux contre cette directive. Dans le cadre de sa transposition par les Etats membres, comme dans celui de la jurisprudence européenne. Ce que les institutions européennes ont fait, elles peuvent le défaire, et comme dit l'adage populaire, « il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis ». •

Liste des membres de la coalition européenne

Anticor, Association Européenne pour la Défense des droits de l'Homme, ATTAC Spain, ATTAC France, Asociación Libre de Abogados y Abogados, Centre national de coopération au développement CNCDD-11.11.11, Correctiv.org, Germany, BUKO Pharma-Kampagne, CCFD-Terre Solidaire, CFDT Journalistes, CGT Ingénieurs, Cadres et Techniciens (UGICT-CGT), Collectif Europe et Médicament, Collectif de journalistes « Informer n'est pas un délit », Comité de soutien à Antoine Deltour, Commons Network, Corporate Europe Observatory, Courage Foundation, Deutsche Gewerkschaftsbund (DGB, Confédération des Syndicats allemands), Ecologistas en Acción, EcoNexus, European Network of Scientists for Social and Environmental Responsibility (ENSSER), European Public Health Alliance, Fédération Syndicale Unitaire (FSU), Fondation Sciences Citoyennes, Force Ouvrière-Cadres, Genewatch, GMWatch, Health Action International, Health and Trade Network, Inf'OGM, Institut Veblen, International Society of Drug Bulletins, La Quadrature du Net, Les économistes atterrés, Ligue des Droits de l'Homme, Observatoire Citoyen pour la Transparence Financière Internationale (OCTFI), OGM Dangers, Peuples Solidaires, Nordic Cochrane Centre, Pesticides Action Network Europe (PAN-Europe), Plateforme Paradis Fiscaux et Judiciaires, Public Concern At Work, Solidaires, SumOfUs, Syndicat des Avocats de France (SAF), Syndicat National des Chercheurs Scientifiques (SNCS - FSU), Syndicat National des Journalistes (SNJ), Syndicat National des Journalistes CGT (SNJ-CGT), Syndicat des journalistes CFDT, Syndicat de la Magistrature, Tax Justice Network, Transparency International France, WeMove.eu, Whistleblower-Netzwerk e.V., Germany, Xnet.

1) Les votes étaient les suivants : gauche (GUE) contre, Verts contre, Socialistes pour (moins peut-être certains courageux), les libéraux (ALDE) seraient divisés, les conservateurs (PPE) pour, les Conservateurs et Réformistes (ECR, essentiellement les conservateurs britanniques) pour à quelques exceptions, le groupe « libertés et démocratie directe » (EFDD - mouvement 5 étoiles italien et indépendantistes britanniques), contre, et le groupe « Europe des Nations et des Libertés » (EFN - Front National français et alliés), pour.

2) <http://corporateeurope.org/power-lobbies/2015/04/towards-legalised-corporate-secrecy-eu>

3) <http://info.pollinis.org/notoxicbizsecrets-fr/>
<https://act.wemove.eu/campaigns/les-lanceurs-d-alerte-en-danger>

Le 51^e Congrès de la CGT ne mettra pas entre parenthèses la mobilisation et les luttes en cours

Le 51^e Congrès s'ouvre par une rétrospective sur les 120 ans très dynamique et qui donne d'emblée le ton d'un congrès de la CGT placé sous le signe d'un syndicalisme combattif.

La « Bienvenue » d'Olivier Mateu, secrétaire général de l'Union Départemental des Bouches de Rhône met l'accent sur une CGT rebelle, combattive et dont les valeurs de classe ne se discutent pas ! Retraçant les combats historiques et présents (dont les 1336, les Fralibs), Olivier fait part d'une démarche syndicale innovante à partir de l'écriture d'un projet revendicatif départemental commun à toute la CGT. Cette démarche ouvre de réelles perspectives aux travailleurs concernant le développement des services publics liés à celui de l'industrie et des services qui y sont associés. L'intervention d'accueil d'Olivier a mis le feu au congrès et sans aucun doute présage d'un congrès CGT haut en couleurs, en prise directe avec les luttes du moment et pour un syndicalisme tourné vers la nécessaire transformation sociale.

Rapport d'ouverture

Philippe Martinez a présenté le rapport d'ouverture qui balaye l'ensemble des thèmes contenus dans le projet de document d'orientation tout en y ajoutant des commentaires issus des remarques et critiques exprimées depuis la publication de ce document et quelques réflexions d'actualité. Attardons nous donc sur les commentaires du secrétaire général de la CGT (le projet de document d'orientation est en ligne sur le site de la CGT) :

« Nous sommes à contre courant de la ligne politique libérale en vogue et nos adversaires n'hésitent devant aucune insulte nous comparant tantôt à Daesh tantôt au Front national voire aux derniers stalinien.
« Sur les libertés syndicales et les attaques subies par la CGT et ses militants (GoodYear, Air France, etc.) :
« Quand on touche à un des nôtres, c'est



« Nous devons aussi mais proposer des alternatives pour contrer le fatalisme et résignation qui entraînent le vote pour le Front national. »

Philippe Martinez

toute la CGT qui doit répondre ».

« Nous assistons au prolongement politique de Sarkozy avec la mise en avant permanente du coût du travail. Les milliards d'aides fournies au patronat doivent être remboursées si elles ne développent pas l'emploi. Les accords nationaux interprofessionnels (ANI), les lois Rebsamen et Macron ont été autant de mauvais coups portés au monde du travail. La loi « Travail » c'est le retour au XIX^e siècle avec une loi différente dans chaque entreprise.

« Les exemples de l'Espagne et de l'Italie ont entraîné plus de précarité et de salariés pauvres. Par ailleurs la courbe du chômage repart à la hausse en Italie. Nous avons su prendre nos responsabilités en condamnant les assassinats perpétrés par les terroristes quel que soit le pays touché par ces actes odieux. Mais nous nous sommes aussi prononcé contre l'État d'urgence utilisé par le gouvernement contre les libertés individuelles et les droits collectifs.

« On ne peut pas se contenter de la seule contestation. Nous devons aussi mais proposer des alternatives pour contrer le fatalisme et résignation qui entraînent le vote pour le Front national. Notre conception de la réforme c'est le progrès social et non l'accompagnement du capital.

« La réduction du temps de travail (32 heures), c'est arithmétiquement 4,5 millions d'emplois.

« Nous ne voulons pas d'un syndicalisme d'experts et il nous faut rééquilibrer le temps passé dans les institutions au profit de notre travail auprès des salariés. Et ce n'est pas seulement la Confédération qui est concernée. C'est en ce sens que nous n'avons pas assisté à la conférence sociale en octobre dernier. Il faut augmenter les salaires et faire reconnaître les qualifications. Il ne faut pas lâcher sur la campagne sur le coût du capital.

« L'actualité sur l'évasion fiscale (60 à 80 milliards pour la France, 1000 milliards pour l'Europe) doit nous interroger sur le rôle joué par les banques. La CGT propose la création d'un pôle financier public avec l'objectif de la satisfaction des besoins économiques et sociaux.

« Nous refusons d'opposer la « vieille » industrie au numérique. Ces technologies existent déjà dans des professions. Nous devons nous battre sur des conditions de travail de qualité et obtenir des garanties sociales et salariales. L'alibi du numérique ne doit pas servir à précariser les salariés.

« Nous n'avons pas atteint le point de non retour au plan industriel mais il faut rompre avec les politiques actuelles. Il faut multiplier les expériences comme FRALIB (reprise de l'entreprise par les salariés après 1336 jours de lutte contre la multinationale UNILEVER).

« La CGT souhaite un secteur industriel public fort qui suppose notamment des nationalisations. Rappel des méfaits de la réforme territoriale.

« Retour à la retraite à 60 ans.

« Concernant la « loi travail », il faut passer aux travaux pratiques dans la stratégie des luttes et leurs convergences. Il faut ancrer cette lutte dans les entreprises. L'élargissement

du mouvement passe par la diversité des formes de lutte, y compris la grève. Nous devons conjuguer l'action professionnelle et interprofessionnelle et éviter comme cela arrive trop souvent de voir une journée d'action être lancée en parallèle d'une action nationale au motif que tel ou tel mot d'ordre ne serait pas suffisamment mis en avant. « Nous devons mettre en œuvre ensemble les décisions collectives. La grève générale ne se décrète ni à Montreuil, ni ailleurs mais avec les travailleurs. Nous devons discuter avec eux des moyens d'action, y compris de la grève, y compris de la grève reconductible.

« Sur le syndicalisme rassemblé (*huées dans l'assistance...*) nous devons analyser et critiquer pour mieux afficher nos ambitions. Sectarisme et opportunisme conduisent à l'impasse.

« Nous avons commis des erreurs notamment lorsque nous avons de manière exclusive travaillé avec la CFDT sur l'accord sur la représentativité. Mais il n'y a pas de partenaire privilégié. Dans le conflit actuel nous avons eu un esprit d'ouverture mais sur la base du retrait du projet de loi. Par ailleurs nous trouvons dans les manifestations des syndiqués ou des militants CFDT, drapeaux en berne... Il y a des syndicats et des fédérations entières de la CFDT qui ont appelé à participer à nos manifestations. Pour autant chez SMART, c'est un appel commun CGT/CFDT qui a permis de s'opposer à la direction de l'époque contre le referendum qui traçait les prémisses de la loi « travail ».

« Nous faisons tout pour éviter la division contre le texte du gouvernement. Nous appelons à une manifestation unitaire le 28 avril et le 1^{er} mai. Concernant les mouvements citoyens qu'il s'agisse de la pétition contre la loi « travail » ou les rassemblements « Nuit debout », il n'y a pas de défiance de la part de la CGT. Le premier mouvement « Nuit debout » fut d'ailleurs organisé dans la continuité de la grande manifestation du 31 mars.

« Nous faisons tout pour éviter la division contre le texte du gouvernement. Nous appelons à une manifestation unitaire le 28 avril et le 1^{er} mai. »

Philippe Martinez



« Nous sommes un syndicat de classe qui agit pour une transformation de la société »

« La CGT œuvre pour une transformation sociale de la société. Il faut faire sa place à la jeunesse. Les UGIT et les UCR sont un atout pour notre développement. Ce n'est pas une CGT « bis ». Nous avons besoin de complémentarité pas de concurrence. « Concernant la continuité syndicale, nous constatons une régression. Pourquoi ne pas mettre œuvre la carte permanente afin d'éviter d'adhérer deux fois à la CGT. « L'accueil des nouveaux syndiqués doit être facilitée et nos structures doivent le permettre. Tout le monde est d'accord mais attend que ce soit l'autre qui commence...

L'action dans les régions

« Il ne s'agit pas d'adapter la CGT aux nouvelles régions dont nous contestons par ailleurs le bien-fondé de la réforme. Des procès d'intention nous sont fait avant même que la réflexion ait lieu. Il ne s'agit pas de supprimer ce qui fonctionne bien mais d'améliorer ce qui ne fonctionne pas. Nous ne pouvons plus continuer à nous retrouver devant les tribunaux lorsque deux listes CGT sont en opposition dans la même entreprise. Il s'agit d'organiser au mieux les salariés. Un syndicat de masse implique une diversité d'opinion. Nous avons la notion de la culture du débat mais cela ne doit pas empêcher la décision. « Concernant la communication nous allons créer un compte confédéral facebook et aussi un compte tweeter ce qui ne s'oppose pas au développement de

la presse CGT (NVO).

« Nous sommes un syndicat de classe qui agit pour une transformation de la société.

« Il reste maintenant au Congrès à faire en sorte que le document d'orientation, et surtout ses amendements, mettent la CGT en ordre de marche pour impulser une action claire et volontariste contre les politiques d'austérité menées envers les citoyens de ce pays. Et puis, comme l'ont fait remarquer plusieurs congressistes intervenants, même si le Congrès a pour vocation de tracer des orientations pour son action à moyen terme, on ne pourra pas faire l'économie d'une résolution d'actualité. Le 51^e Congrès ne peut pas mettre entre parenthèses la mobilisation et les luttes en cours. La CGT a l'impérieuse nécessité de répondre aux attentes du monde du travail et des citoyens en général. Il en va de sa crédibilité et de sa survie. »

À suivre donc... •

Présentation des invités présents

À noter, à l'occasion de l'annonce des différents invités présents au Congrès, des sifflets pour accueillir les représentants de l'UNSA, une belle bronca pour ceux de la CFDT et un camouflet pour la délégation du Parti socialiste accueillie par des « dehors, dehors, dehors !!! ». Comme quoi on récolte toujours ce que l'on sème...